

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la séance qui aura lieu le jeudi 7 juillet 2022 à 19 heures 00, Salle Jean Jaurès.

ORDRE DU JOUR

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 JUIN 2022

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE : ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT

- **DCM-2022-038** : AVENANT 1 AU LOT 6 DU MARCHÉ DE TRAVAUX N°01/TRAV/21 - REALISATION D'UN COMPLEXE DE GLISSE URBAINE
- **DCM-2022-039** : AVENANT 1 AU LOT 1 DU MARCHÉ DE TRAVAUX N°01/TRAV/21 - REALISATION D'UN COMPLEXE DE GLISSE URBAINE
- **DCM-2022-040** : BAIL COMMERCIAL LOT N°3 MAISON REYNAUD
- **DCM-2022-042** : AUTORISATION DE DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR 2 PADELS ET UN MUR DE CLÔTURE
- **DCM-2022-043** : LOCATION A TITRE GRATUIT D'UNE ŒUVRE D'ART
- **DCM-2022-044** : VERSEMENT CAPITAL DECES
- **DCM-2022-045** : MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE GALA CORPOSOS
- **DCM-2022-046** : MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE GALA DYNAMIC ART DANSE
- **DCM-2022-048** : ATTRIBUTION MARCHÉ 02FOUR22 - LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS MULTIFONCTIONS ET IMPRIMANTES
- **DCM-2022-049** : ATTRIBUTION MARCHÉ 05SERV22 - MISSIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX TERRAINS DE PADEL SUR LA COMMUNE DE BAILLARGUES

COMMANDE PUBLIQUE

Point 1 - CRECHE « LE PETIT PRINCE » : CHOIX DU DELEGATAIRE ET APPROBATION DU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

URBANISME

Point 2 - DEMANDE DE REMISE DES MAJORATIONS ET INTÉRÊTS DE RETARD AU TITRE DE LA TAXE D'URBANISME

Point 3 - DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR UNE AUTORISATION D'URBANISME AU TITRE DE L'ARTICLE L.422-7 DU CODE DE L'URBANISME

Point 4 - DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR UNE DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

RESSOURCES HUMAINES

Point 5 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Point 6 - APPROBATION DE LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DE COORDINATION ENTRE L'OPH ACM HABITAT, LA SERM ET LA SPL SA3M

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Point 7 – FÊTE D'ÉTÉ 2022 : RÉGLEMENTATION DE LA COURSE DE TROTTINETTES

FINANCES

Point 8 – RÉGIE ÉVÉNEMENTIELS : FIXATION DE TARIFS POUR LA VENTE DE GOODIES

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les dossiers concernant ces points peuvent être consultés aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) à la Direction Générale des Services.

Baillargues, le 30 juin 2022

Le Maire de Baillargues,
Jean-Luc MEISSONNIER

